

**INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES**  
*Lauréat du Prix des Nations Unies pour la Population 2011*

**RESULTATS DU CONCOURS D'ENTRÉE A L'IFORD DES 20 ET 21 FEVRIER 2024**

**PAYS : CONGO** 

Le concours d'entrée à l'IFORD pour le recrutement de la 46<sup>ème</sup> promotion, s'est déroulé les 20 et 21 février 2024. Il a été organisé par les 19 centres ci-après : Abidjan, Antananarivo, Bangui, Bamako, Brazzaville, Bujumbura, Conakry, Cotonou, Dakar, Djibouti, Kinshasa, Libreville, Lomé, Malabo, Moroni, N'Djaména, Niamey, Ouagadougou et Yaoundé. Les candidats inscrits à ce concours sont ressortissants de 19 pays africains.

Des 1522 candidats inscrits, dont 522 pour le concours type A et 1000 pour le concours type B, 978 candidats ont effectivement pris part au concours (373 pour le concours type A et 605 pour le concours type B), soit un taux de participation de 64,3% pour l'ensemble (71,5% pour le concours type A et 60,5% pour le concours type B).

Après délibération à huis clos, le jury a pris les décisions suivantes :



- A. Sont déclarés admis au concours d'entrée en Master Professionnel en Démographie, niveau 1, à l'IFORD, session de février 2024, sous réserve de l'obtention d'une bourse d'études, les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite et par type de concours :

| CONGO |                 |   |                                       |
|-------|-----------------|---|---------------------------------------|
|       | CONCOURS TYPE A |   | CONCOURS TYPE B                       |
|       | - / -           | 1 | LILIAN THURAM Pakou                   |
|       | - / -           | 2 | MISSAMOU Avekaich Duprez              |
|       | - / -           | 3 | NSILOULOU Ramelia Vichelle Richinelle |

- B. L'admission définitive sera prononcée après présentation de :

- 1) L'attestation de l'octroi d'une bourse pour le financement des frais de formation d'une durée de deux (2) années d'études à l'IFORD (voir détail en annexe).
- 2) L'original du diplôme exigé au concours d'entrée (licence ou diplôme équivalent, diplôme d'ingénieur de travaux statistiques) pour tous les candidats admis.

Fait à Yaoundé, le 05 avril 2024


  
**Le Directeur Exécutif par intérim**  
  
**Pr. Didier NGANAWARA**